



COMMUNE DE NGOULEMAKONG – CAMEROUN

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

a. Historique de peuplement

À défaut d'une tradition écrite, la tradition orale rapporte que « Ngoul mekong » signifie « la force des lances (ou flèches) ». Cette appellation consacre la fin des guerres tribales qui ont opposé les Bulu et les Bene en 1816. De ces guerres, les Bene seraient sortis victorieux et le site jadis habité par les Bulu fut progressivement envahi par les peuples Bene et Fong. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux se sont installés en bordure de la route conduisant à Yaoundé (« bene balot »), tandis que d'autres ont continué vers la mer à la recherche du sel. Certains d'entre eux, fuyant les guerres susmentionnées, ont élu domicile sur le site actuel de la Commune. A la faveur de la colonisation, le nom "Ngoul mekong" est rebaptisé par les occidentaux et devient "Ngoulemakong". Selon les résultats du 3^{ième} RGPH au Cameroun en 2005, la population de la Commune était estimée à 14675 habitants. À ce jour, elle est estimée à 183745 âmes réparties dans 53 villages que constituent les trois (3) groupements Bane - Centre, Bane - Ouest et Fong. À la tête de chaque groupement, trône un chef de deuxième degré qui a sous sa responsabilité un ensemble de villages à la tête desquels on trouve des chefs de troisième degré ayant autour d'eux des notables représentant les grandes familles de la communauté. Les chefs de villages, descendants des différents fondateurs, sont les gardiens de la tradition. Les populations de cette communauté sont composées des Mvog Zang, des Mvog Amougou, des Fong, des Otoloa, des Mvog Manga Nseg, des Ntoumou, des Mvog Zomo, des

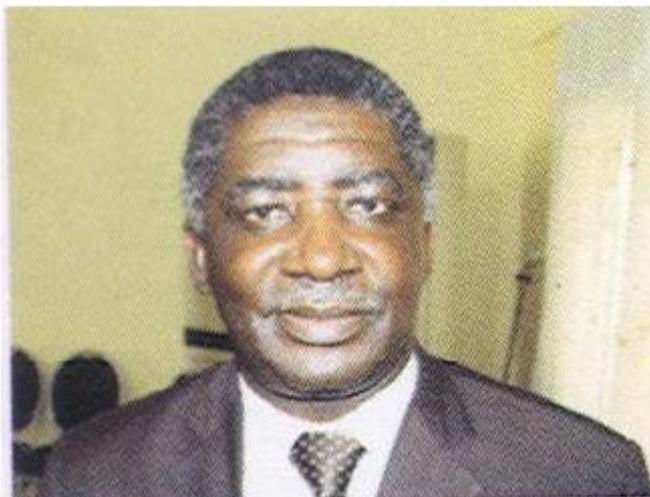
Mvog Mezang... On y retrouve aussi des populations allogènes venues du Sud et d'autres régions du Cameroun telles que : les Bamiléké, les Bassa, les Eton, les Bulu, etc. Et d'autres venues de l'extérieur du pays à l'instar des nigériens et nigérians venues pour diverses raisons. Pour certains, il s'agit de saisir des opportunités économiques et financières offertes par la Commune. D'autres y sont présents pour des raisons professionnelles (affectation, recherche d'emploi, etc.). Les villages les plus peuplés sont Minlamizibi, Nnemeyong, Obang II, Enamgal, Doum Olo'o, Nkol, Bitsogmam, Doum Chefferie, Ebotenkou. Différentes traditions sont pratiquées dans la localité : les rites (rites de veuvage; la dot; le « Tso », lorsqu'une famille perd un de ses membres de suite d'une mort violente; "l'essié Nnam", rite de purification et de traitement indigène que l'on pratique chez des grands malades afin de faciliter le recouvrement de la santé), les interdictions (l'inceste et le meurtre), les systèmes d'héritage (la succession) et la religion. Les principales activités économiques sont le commerce, l'agriculture, l'élevage, la chasse, la cueillette et les services.

b. Composition du Conseil local ;

25 conseillers municipaux

c. L'Autorité locale (Prénom, Nom, annexer photo si possible).

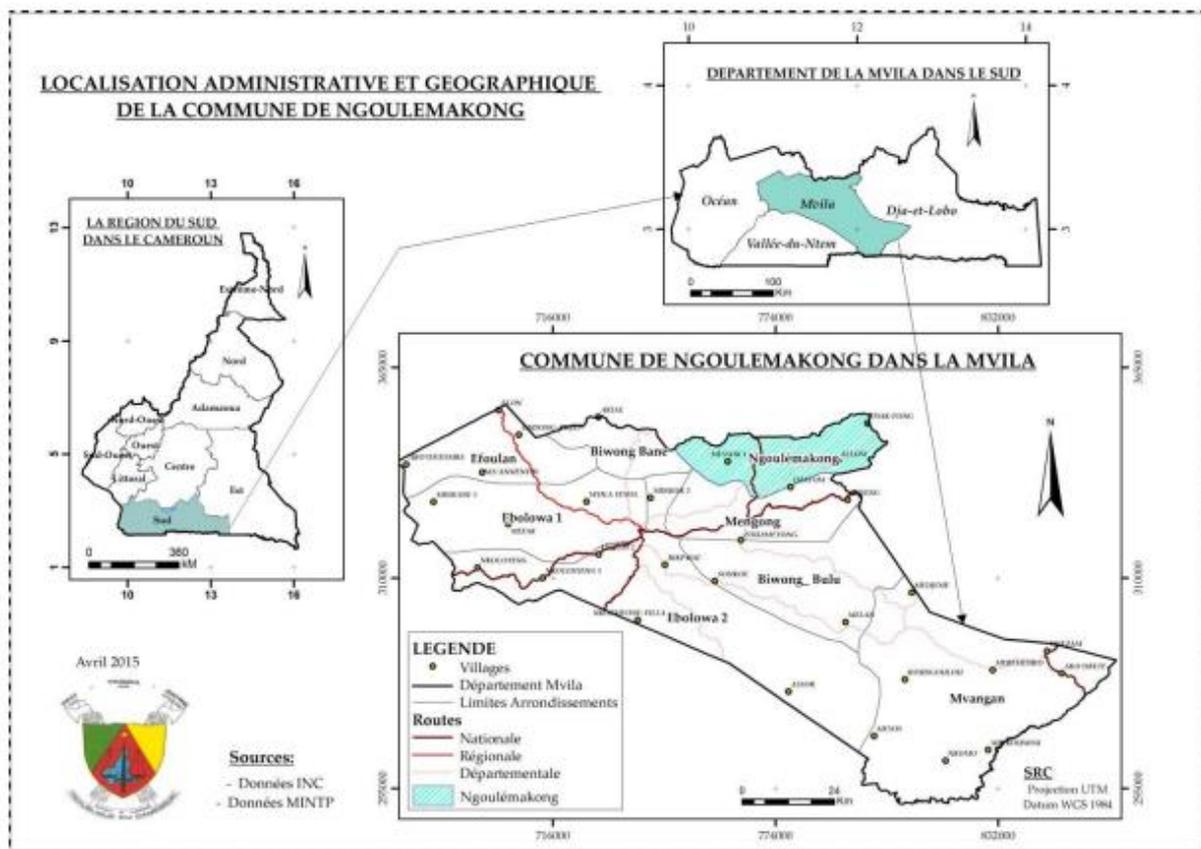
Maire : AKOA Albert Anicet



II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Géographie

b. Insérer la carte de la collectivité territoriale.



III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

a. Démographie

Selon le découpage territorial du Cameroun, la Commune de Ngoulamakong est située dans le Département de la Mvila, Région du Sud. Elle est située à 107 kilomètres de Yaoundé la capitale politique du Cameroun sur l'axe lourd Yaoundé – Ebolowa, entre les 11° et 12° de longitude Est et les 2° et 3° de latitude Nord. L'évolution administrative a vu Ngoulamakong tour à tour être érigé en un poste administratif rattaché à Ebolowa en 1953. Deux ans plus tard, cette Unité Administrative devient une Commune par l'arrêté N° 231 du 17 juin 1955. Et en 1961, elle passe au stade de District, puis devient commune d'Arrondissement en 1963. Ngoulamakong compte 49 villages auxquels il faut ajouter 09 hameaux. Elle couvre une superficie d'environ 700 km², et est limitée :

♦ Au Nord par les Communes de Mengueme et d'Akoéman (département du Nyong et So'o) ; ♦ Au Nord-Est par la Commune de Zoétéélé (département du Dja et Lobo) ;

♦ Au Sud-Est par la Commune de Mengong (département de la Mvila);

♦ À l'Ouest par la Commune de Biwong-Bane (département de la Mvila)

En venant de Yaoundé l'espace territorial de cette commune est perçu, comme porte d'entrée de la Région du Sud.

b. Equipements et infrastructures sociaux de base :

• Situation de scolaire

Secteur	Infrastructure	Statut
Éducation de Base	12 écoles maternelles publiques	Public
	03 écoles primaires catholiques	Privé
	22 écoles primaires publiques	Public
Enseignements secondaires	04 Lycées d'enseignement général	Public
	05 CES	
	01 Lycée Technique	
	01 CETIC	Privé
	02 Collèges catholiques	

• Situation sanitaire

Santé	Un Centre Médical d'Arrondissement	Public
Santé	Quatre Centres de Santé Intégré	Public
Santé	Un Centre de santé confessionnel catholique	Privé

• Eau

Eau et Énergie	01 Château d'eau et 15 Bornes fontaines	Public
	Plusieurs forages et puits	Public
	01 Réseau électrique moyen avec des branchements domestiques	Public

c. Les activités économiques :

Les populations de Ngoulemakong mènent plusieurs activités économiques. En fonction de l'importance de l'activité, On distingue l'agriculture, l'élevage, la pêche, la collecte des PFNL, la chasse, le commerce et l'exploitation des produits de carrière.

• Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée par les populations actives de la Commune de Ngoulemakong. C'est une agriculture de subsistance

dont les récoltes sont destinées à la consommation familiale soit les 65% et 35% pour la vente. Les principales spéculations pratiquées portent sur les cultures vivrières et de rente. Les cultures de rente sont le cacaoyer et le Palmier à Huile. La cacaoculture est pratiquée par la quasi-totalité de la population masculine active de la Commune. La superficie moyenne des exploitations cacaoyères est de 2 à 5 ha. La main d'œuvre est essentiellement familiale et la production assez faible. Le cacao produit est généralement acheté localement par les « Coxeurs » qui sont des Collecteurs/Acheteurs exerçant dans l'informel. Les ventes n'étant pas organisées, il est difficile d'avoir des statistiques de cette spéculation malgré la présence de la SODECAO dans la Commune. Il faut toutefois relever que la SODECAO encourage la création de nouvelles plantations afin de booster la production et mieux maîtriser les statistiques y relatives. Les cultures vivrières se pratiquent suivant deux méthodes culturales : l'agriculture itinérante sur brûlis et la jachère. L'agriculture itinérante sur brûlis, consiste à défricher une parcelle de terre dans la forêt, et à l'incinérer soit en tas, soit éparpillé. L'objectif de l'incinération est d'améliorer instantanément avec les cendres résultantes des brûlis, la fertilité du sol. Quant à la jachère, elle consiste à laisser la parcelle de terre exploitée en friche pour permettre au sol de retrouver sa fertilité. Les principales cultures vivrières sont le manioc dont l'arrondissement est un vivier important, le macabo, la banane plantain, la banane douce, le maïs, la patate douce. L'on note également une légère pratique des cultures maraichères (tomates, etc.) et même le riz. Ces différentes spéculations sont en majeure partie pratiquées par les femmes. Les produits des récoltes sont en général consommés et vendus. Parmi les produits destinés à la vente, seul le manioc est généralement transformé en bâton de manioc et en couscous. La société coopérative SOCOPROMAN encourage fortement la production de cette spéculation. Elle envisage par ailleurs la mise en place d'une usine de transformation dans la Commune. La production est vendue sur le marché local de Ngoulemakong et à Yaoundé. La Commune dispose même d'une décortiqueuse de riz installée

sur la place du marché. Cependant, le secteur agricole fait face à de nombreux problèmes dont les plus récurrents comprennent la baisse rapide de la fertilité des sols cultivés (dû aux mauvaises pratiques agricoles notamment l'agriculture itinérante sur brûlis), les maladies et attaques des cultures par des prédateurs, les difficultés de commercialisation et de conservation de la production, l'insuffisance de la main d'œuvre, le mauvais état des routes, l'absence des pistes de collecte pour écouler les produits des champs vers les marchés. Ceci a pour conséquence une diminution des revenus à long terme, l'abandon de certaines cultures et la réduction des espaces cultivés.

- **Elevage**

La pratique de l'élevage dans la commune est sous valorisée. Il s'agit d'un élevage extensif caractérisé par des cheptels de très faible taille. La divagation des bêtes est la principale technique utilisée par les populations afin de combattre le problème de nutrition des bêtes. Cet élevage est constitué de la volaille (poules), les ovins (moutons), les caprins (chèvres), les porcins (porcs) et bovins (bœufs). Ce type d'élevage est également une forme de réserve économique qui permet aux éleveurs de résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de l'année avant la période cacaoyère. Il permet aussi aux responsables de familles de recevoir des étrangers de marques. Ce secteur souffre de la forte mortalité de la volaille en saison sèche et surtout de la recrudescence de la coccidiose pour les volailles et le rouget de porc pour les porcins. Toutefois, la difficulté majeure ici reste la non maîtrise des techniques améliorées d'élevage en claustration des animaux domestiques par les populations locales. La pisciculture est très développée dans la localité. Ce secteur, malgré les atouts en termes de la présence de nombreux marécages propices au développement de l'activité, connaît quelques problèmes liés au manque d'alevins, d'encadrement et de formation des éleveurs. On compte 14 pisciculteurs dans la Commune pour 70 étangs en milieu urbain et 100 étangs en zone rurale ; 44 étangs sont cependant actifs. En termes de production, chaque

étang actif produit en moyenne 15 tonnes de poissons par an. Cette production est destinée en partie à la consommation domestique et le surplus vendu. Les espèces élevées sont : les silures et les carpes. Il existe aussi des apiculteurs (06) qui font une production moyenne mensuelle de 60kg de miel. Le centre Zootechnique et vétérinaire peine encore à encadrer l'ensemble des éleveurs de la Commune. Les programmes ACEFA et PACA assistent et appuient quelques initiatives des individus et associations identifiées dans l'arrondissement. Au rang des difficultés, on note le faible engouement des propriétaires d'animaux à les faire vacciner, la fréquence de conflits entre les petits ruminants en divagation et les cultures. On recense aussi des cas de vols d'animaux. Enfin les changements climatiques sont réels dans la localité. Leurs effets freinent la production. D'après le chef du centre zootechnique et vétérinaire, la fraîcheur et la chaleur ont augmenté ; cette variation de température diminue l'appétit des animaux qui boivent plus d'eau qu'ils ne mangent entraînant des malaises. Ces malaises diminuent les moments d'accouplement des animaux et donc la reproduction des espèces.

- **Chasse et pêche**

La Commune de Ngoulemakong est située en zone forestière. Elle renferme par conséquent une faune cynégétique diversifiée. Cette dernière joue un rôle important dans l'économie locale et dans l'alimentation en protéines animales des populations. Cette activité est l'apanage des hommes et des jeunes garçons. Les principales techniques cynégétiques utilisées comprennent la chasse à courre, le piège à câble, la chasse à l'arme, les assommoirs, les machettes, les couteaux, arcs, les appâts empoisonnés et les lances. La période de prédilection pour la chasse est la saison pluvieuse. Pendant cette période les chasseurs quelle que soit la catégorie, séjournent deux à trois jours en forêt et ressortent pour vendre les produits de chasse (gibier) qui sont vendus soit frais (entier ou par quartier), soit boucanés. Ils commercialisent ces produits sur des étalages devant leur domicile. La pêche est pratiquée dans les divers cours d'eau et dans les multiples étangs.

Elle constitue la seconde activité lucrative des jeunes et des hommes riverains des grandes rivières. Il s'agit d'une pêche artisanale avec des techniques diverses dont la ligne, le filet et la nasse. Les espèces de poissons les plus pêchées sont le Tilapia du Nil (*Oréochromis niloticus*), les silures (*Clarias gariepinus*), le poisson serpent (*Chana chana*). d) Collecte des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) La forêt de la Commune de Ngoulemakong regorgent de divers Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) tels que : le « Ndô'ô ou Mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), le kolatier, les plantes médicinales, le Raphia (*Raphia sp*), le Bitter kola (*Garcinia cola*), le Djangsang (*Ricinodendron heudolettii*). Ces produits sont destinés à près de 75% à commercialisation et utilisés par les populations locales dans la pharmacopée traditionnelle et 25% à l'alimentation. D'une manière générale, ces produits restent sous valorisés dans la zone malgré le fort potentiel existant et l'opportunité qu'ils présentent pour le développement de l'activité économique locale. La collecte de ces produits est une activité essentiellement féminine.

- **Agro-industrie**

Le secteur agro-industriel est quasi inexistant à Ngoulemakong. Néanmoins l'on rencontre de petites unités de transformation des tubercules de manioc soit en bâton de manioc soit en farine de couscous par les femmes de la localité. Ces unités n'ont pas encore pu atteindre leur rendement maximum, du fait de l'utilisation d'un appareillage rudimentaire (moulins). Cette activité peut permettre aux populations de la commune de booster leur niveau de revenu et de contribuer à la relance de l'économie locale de la Commune.

- **Exploitation des ressources minières**

La carrière de Banga constitue la principale industrie minière quoique sous exploitée. La Commune regorge pourtant de plusieurs ressources minières tels que : le sable, la latérite, et l'argile. Le sable, la latérite et l'argile sont exploités par les populations ; le sable sert à la construction et est vendu sur place et la latérite quant à elle permet à la mairie d'effectuer des travaux d'entretien des routes de la commune.

- **Commerce**

Les activités commerciales reposent sur la vente des biens et des services. Les activités sont orientées vers la vente des produits manufacturés de première nécessité, des produits agricoles et de chasse. Les activités commerciales menées sont pour la plupart du temps, éphémères. Le caractère éphémère des entreprises commerciales est imputable aussi bien à l'incapacité des petits commerçants à mobiliser les fonds propres pour développer leurs activités, à la faible offre de services financiers en milieu urbain, à l'absence d'un encadrement des commerçants, au faible pouvoir d'achat des populations qu'à la faible offre en infrastructures commerciales. Cela dans la mesure où les échanges entre commerçants et vendeurs sont effectués par le canal du marché communal de modeste capacité d'accueil, des échoppes et des étals de fortunes disséminés dans la ville. Néanmoins, le marché hebdomadaire de dimanche reste le plus grand moment d'attraction économique. La capacité du marché en étalages et comptoirs s'avère souvent limitée. Le commerce des services est de manière générale peu développé. Les principaux services vendus sont les suivants: les services de transport, services de communication et les services financiers.

IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL

a. Principaux partenaires techniques et financiers

Programme National de Développement Participatif (PNDP)

V. CONTACTS UTILES

a. Adresse, téléphone,

+237 699 35 46 05 / +237 677 63 12 64

b. Email, site, etc.

Email: akoanicet@yahoo.fr